



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, 22 avril 2024

### Chantier d'avenir et chantier tremplin au cimetière de Parné-sur-Roc

*Le chantier d'avenir et le chantier tremplin proposent une solution d'emploi aux personnes qui en sont le plus éloignées. Cette démarche passe par la proposition d'un contrat à durée déterminée de 20 h à 28h hebdomadaire sur une période de 4 à 12 mois à 24 personnes simultanément.*

Ces personnes rencontrent des difficultés particulières d'accès au marché de l'emploi (faible niveau de formation, manque de confiance, peu ou pas d'expérience professionnelle, etc...). Le recrutement s'opère sur la motivation du candidat et non sur les compétences. Les salariés sont encadrés pour un technicien de la collectivité afin de réaliser des travaux d'entretien du patrimoine bâti et de peinture à la demande des communes de Laval et son agglomération. Ces travaux permettent aux salariés d'acquérir des compétences et de découvrir des métiers liés à la rénovation du patrimoine et du second œuvre.

#### **Objectifs :**

*Trouver un emploi ou une formation qualifiante à l'issue du contrat en permettant :*

- d'obtenir une expérience professionnelle récente et significative,
- d'acquérir des gestes professionnels,
- de consolider un projet professionnel et définir un plan d'action,
- de découvrir les entreprises locales et les postes à pourvoir,
- d'engager une démarche de formation pendant le contrat de travail si nécessaire,
- d'acquérir une autonomie dans la gestion de la vie quotidienne (logement, mobilité, garde d'enfants, démarches de soins, mutuelle, gestion d'un budget, endettement, alimentation).

#### **Mise en œuvre :**

Sur la base des supports identifiés par la ville de Laval et les 34 communes de Laval Agglomération, la responsable et les encadrants évaluent :

- la plus-value pédagogique,
- la durée des travaux (minimum un mois),
- la technicité afin que les travaux soit accessibles à des salariés non formés

La commune s'engage à fournir les matériaux ainsi que l'outillage nécessaire à la bonne réalisation des travaux. Il est également nécessaire que la commune qui accueille les équipes propose un lieu de restauration et un vestiaire. Un lien entre l'encadrant et l'agent technique de la commune est également instauré.

*"C'est un pari gagnant/gagnant pour la commune et le dispositif d'insertion de Laval Agglomération. En effet, en proposant un support d'activité, la commune réalise des travaux d'entretien du patrimoine en offrant aux chercheurs d'emploi du territoire une possibilité d'insertion professionnelle." explique Gwenaël POISSON, Vice-Président de Laval Agglomération en charge de l'emploi et l'insertion.*

## **Accompagnement**

Les salariés sont accompagnés par la responsable qui travaille en lien étroit avec les partenaires de l'emploi tels que France Travail, la Mission Locale, le PLIE (Plan Local Pour l'Insertion et Emploi), etc...

Sur le chantier, les équipes bénéficient d'un double encadrement technique et socio-professionnel.

Cet accompagnement favorise ainsi la construction des parcours en se basant sur les savoir-être et les savoir-faire observés sur les chantiers. Un accompagnement à la gestion du budget est également effectué par un agent du CCAS.

## **Financement**

Le chantier d'avenir est financé par Laval Agglomération et par le Fond Social Européen. Le chantier d'insertion tremplin est financé par l'Etat, Laval Agglomération et le Conseil Départemental.

## **Résultats 2023 :**

49 personnes ont bénéficié d'un contrat en 2023. 19 étaient toujours en poste au 31/12/2023.

Parmi les 30 sorties, 19 étaient en emploi à l'issue de leur contrat :

- 11 CDD
- 2 en formation qualifiante
- 1 en formation interne en entreprise (Préparatoire opérationnelle à l'emploi)
- 5 en CDDI et 11 sorties autres

**63 % de sortie en emploi ou formation**

## **Exemple de chantier : la rénovation du mur du cimetière de Parné-sur-Roc**

Les tâches de l'équipe consistent à retirer le lierre, trier les pierres, les nettoyer, les maçonner, monter le mur en préparant la chaux.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases :

- Du 30 mai 2022 au 18 novembre 2022 : Rénovation de la tête de mur et réparation des parties du mur extérieur les plus abimées
- Du 16 juillet 2023 au 16 octobre 2023 : Piquetage et rejointoiement du mur extérieur à la chaux
- Du 5 février 2024 au 20 mars 2024 : Piquetage et rejointoiement du mur intérieur. 30 salariés (dont 19 hommes et 11 femmes) encadrés par les encadrants du chantier ont réalisé les travaux.
- Rénovation du mur du calvaire de l'église du 25 mars 2024 au 12 avril 2024 Consolidation, piquetage et rejointoiement des pierres à la chaux. 14 salariés dont 5 femmes et 9 hommes ont participé à la réalisation des travaux.

**Budget pour la commune : 6201 euros pour les deux chantiers**

Contact presse :

**Fabien BLANCHARD** : [fabien.blanchard@agglo-laval.fr](mailto:fabien.blanchard@agglo-laval.fr)

06 22 73 96 65